

7 avenue Condorcet BP 32  
97201 Fort-de-France Cedex  
Tél. 05 96 48 47 20  
Email : [contact@eaumartinique.fr](mailto:contact@eaumartinique.fr)  
Fax : 05 96 63 23 67  
SIRET : 289 720 054 00013

## RAPPORT AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### OBJET : GESTION DE L'EXERCICE 2014

L'article R213-67 du code de l'environnement prévoit que le conseil d'administration délibère sur « le rapport annuel de gestion ».

Ce rapport a pour objectif principal de détailler et d'arrêter les actes de gestion opérés dans le cadre de l'activité générale de l'établissement. Des comptes rendus partiels réguliers ayant été présentés, sans vote, lors des précédentes réunions, conformément aux dispositions de l'article R213-69 du code, il s'agit d'entériner, par une délibération, les actes de gestion de l'année entière. Aussi, certaines pièces jointes à ces comptes rendus récapitulants de manière exhaustive plusieurs actes de gestion ont été complétées.

L'activité de l'exercice 2014 correspond aux missions qui sont institutionnellement dévolues aux offices de l'eau, établissements publics administratifs locaux, par l'article L213-13 du code de l'environnement, à savoir :

**« En liaison avec le comité de bassin, et conformément aux principes de gestion des ressources et des milieux naturels définis à l'article L110-1... faciliter les diverses actions d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, sans préjudice des compétences dévolues en la matière à l'Etat et aux collectivités territoriales :**

- L'étude et le suivi des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages
- Le conseil et l'assistance technique aux maîtres d'ouvrage, la formation et l'information dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Dans le respect des engagements internationaux de la France et dans le cadre de conventions soumises à l'avis du comité de bassin, l'office peut mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1% de ses ressources, le cas échéant et suivant les règles statutaires en vigueur pour chaque catégorie de personnels, avec le concours de ses agents
- Sur proposition du comité de bassin, la programmation et le financement d'actions et de travaux. »

Plusieurs éléments contextuels ont fait de l'année 2014 un exercice exceptionnel.

- Année, décrétée « année internationale de l'agriculture familiale » marquée par la sortie de la loi d'avenir agricole, par la mise en œuvre des chantiers prioritaires issus des travaux de la conférence environnementale visant l'évolution des enjeux environnementaux (changement climatique, augmentation des tensions entre les différents usages de l'eau et entre les objectifs de protection et d'usages économiques), les pollutions des eaux, la dégradation des écosystèmes aquatiques et leurs fonctionnalités naturelles dues à l'utilisation de substances nouvelles ;

- Année des travaux d'élaboration des documents du 2<sup>ème</sup> cycle de la DCE (SDAGE et autres) de la consultation du public sur le projet de SDAGE). L'ODE a été particulièrement impliqué, à plusieurs titres ;
- 
- 
- 
- 4<sup>ème</sup> exercice d'exécution du 2<sup>ème</sup> PPI avec l'émergence d'indicateurs de réalisation mais également d'impact ;
- Seconde année du 10<sup>ème</sup> programme des agences de l'eau et du contrat d'objectifs de l'ONEMA avec une ponction sur les crédits de renforcement de la solidarité nationale envers les outre mer mais une concrétisation de certaines recommandations de l'évaluation des politiques publiques ;
- Année charnière en matière d'amélioration de la connaissance des eaux et milieux littoraux avec le transfert aux offices de l'eau du programme de surveillance de toutes les eaux, en application du SNDE ;
- Au niveau européen, la stratégie européenne 2020 dont le plan de sauvetage des eaux européennes qui vise à accroître l'efficacité dans l'usage des ressources, à maintenir la résilience des écosystèmes et à stopper la perte de biodiversité, avec l'émergence du nouveau programme-cadre (2014-2020), incluant un programme européen d'innovation dans le domaine de l'eau et la nouvelle génération des fonds structurels ;

Dans ce contexte, 2014 a vu la place de l'ODE renforcée, de par son expertise, dans le Bassin mais également au niveau national, caribéen, européen voire international.

**Les objectifs stratégiques de programmation déclinés par les verbes d'action et les priorités suivantes ont connu un niveau et une qualité de réalisation par des actions phares :**

**Consolider Évaluer Capitaliser Bancariser Valoriser Rationaliser Optimiser/mettre en synergie**

- Renforcement du suivi et de la connaissance des milieux, développement du suivi pressions/impact et celui des usages
- Appui à la gouvernance de l'eau en vue d'une mise en cohérence des actions (émergence de contrats de territoire et appui aux contrats de milieu,
- Accompagnement financier et technique des acteurs de l'eau
- Amélioration de la performance et de la transversalité par un pilotage stratégique
- Rationalisation et renforcement des partenariats stratégiques (nouveaux AFD, IFREMER)
- Positionnement en tant qu'expert de l'observatoire de l'eau

Ce rapport fait ressortir les réponses et apports de notre institution aux objectifs globaux de la DCE adaptés aux besoins du bassin Martinique et donc du SDAGE. Il permet de présenter l'appréciation des actions au travers de chiffres et données clés et de focus représentatifs de la valeur ajoutée de l'activité de l'ODE dans la gestion de la ressource et des milieux.

**I L'atteinte du bon état des eaux par une meilleure connaissance des milieux, par le développement du suivi des pressions par rapport aux impacts et aux usages**

***Mieux connaître pour mieux agir...***

Ainsi est définie l'une des quatre orientations fondamentales de la politique de l'eau en Martinique.

Le programme d'actions 2014 correspondant à la mission études et suivi a ainsi mis l'accent, particulièrement sur :

- les études orientées sur les usages et les pressions ;
- les études de connaissance des milieux aquatiques
- les études d'évaluation des actions

Il convient de souligner que ces études sont de véritables outils d'aide à la décision. En effet, différents réseaux de mesures sont mis en place pour suivre l'impact des activités sur le milieu et connaître l'état des masses d'eau. En parallèle du suivi, il est important d'identifier les pressions sur le bassin versant afin d'en réduire l'impact et d'améliorer la qualité des eaux.

Aussi, les études participent à l'amélioration de la connaissance.

Enfin, certaines études visent soit à tester l'utilisation, en milieu tropical, de nouvelles techniques de mesures de polluants dans l'eau (échantillonneurs passifs), soit à adapter, aux bassins outre mer, des méthodes d'évaluation appliquées dans l'hexagone (RHUM, ICE, épibiontes de palétuviers...). A ces titres, plusieurs études sont réalisées en interDom, avec une maîtrise d'ouvrage de l'ODE (dont certains bioindicateurs, l'atlas des diatomées et macro invertébrés des cours d'eau....) ou en groupement de commande avec la DEAL et les autres offices de l'eau.

Outre les marchés de services et les conventions de recherche et développement, de nombreuses tâches sont accomplies, en régie grâce à la cellule terrain initiée et encore en phase d'expérimentation composée d'agents de l'ODE, travaillant en binôme, avec, le cas échéant, des agents des partenaires ou acteurs intéressés.

Plusieurs focus, mettant en exergue des actions et/ou résultats phares sont présentés avec des propositions prospectives.

Les chiffres et données clés de l'activité du pôle études et prospective sont récapitulés dans une fiche spécifique annexe.

### **Connaitre la qualité des milieux aquatiques, pour quoi faire ?**

L'ODE contrôle la qualité des rivières, des eaux souterraines et du littoral au delà des exigences européennes : plus de 250 molécules recherchées, des indicateurs de suivi biologique adaptés, des méthodologies en cours de développement, de la bancarisation au traitement des données

...

Réaliser des diagnostics (évaluer les dégradations des eaux et des écosystèmes) permet de mettre en œuvre des plans d'actions adaptés aux problématiques locales et ainsi de préserver voire de restaurer ces milieux.

### **Les principaux réseaux de mesures sont les suivants :**

- Réseaux de suivi de la qualité chimique des rivières
- Qualification des stations de référence
- Réseau de suivi DCE de la qualité chimique des eaux souterraines
- Réseau de suivi DCE de la qualité biologique des cours d'eau
- Réseaux de suivi DCE de la qualité des masses d'eau littorales
- Réseau d'observation de la contamination chimique (ROCCH) des eaux littorales : suivi de la bioaccumulation de certains micropolluants dans les huîtres de palétuviers
- Réseaux RNO-physico-chimie et REPOM : suivi de la contamination chimique des ports et fond de baie

Un bilan de la qualité des milieux aquatiques de Martinique est en cours de finalisation. Il synthétise les résultats du suivi de la qualité des eaux. Les pressions subies par les rivières (rejets d'assainissement, de pesticides, pompages, ...) se traduisent par une dégradation de leur composition chimique et un appauvrissement de leur biodiversité.

La qualité des eaux littorales est suivie en Martinique depuis 2002 sur des supports variés : eau, sédiment, biologie (herbiers, récifs coralliens, phytoplancton, huîtres de palétuviers).

Au même titre que les eaux de surface, les eaux souterraines sont exposées à des pollutions.

## Focus : l'étude pour l'atteinte du bon état de la Case Navire - 2014

**L'objectif DCE d'atteinte du bon état est fixé à 2015 pour 8 masses d'eau.** Cet objectif est respecté pour 6 masses d'eau (Lorrain amont, Case navire amont, Blanche, Lézarde amont, Carbet, Grand' rivière). **Pour la Case Navire aval et la rivière Oman, cet objectif semble d'ores et déjà hors de portée.**

Le déclassement de ces masses d'eau est engendré principalement par des paramètres biologiques qui intègrent grand nombre de pressions tout au long de leur cycle de vie. apparaît nécessaire, pour atteindre le bon état à la fin du prochain cycle (2021), de **réaliser une étude des pressions qui s'exercent sur ces bassins versants. Ce travail a été mené en régie à l'ODE en 2014 pour la Case Navire.**

### Neuf pressions majeures mises en évidence

L'inventaire des pressions s'est déroulé lors du second semestre de l'année 2014 en suivant trois phases :

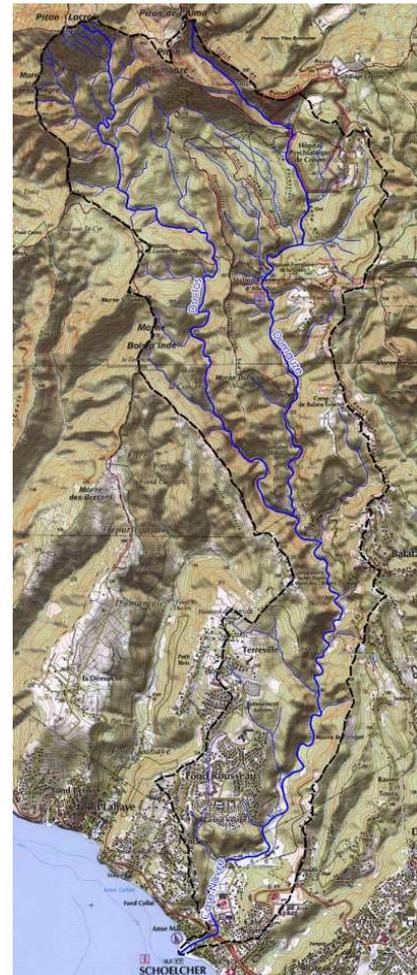
**1. Analyse des données existantes :** Une analyse des données chimiques et biologiques existantes a été réalisée spécialement pour cette problématique. Un pré-inventaire des pressions potentielles a été réalisé sur les bases de données et SIG (Système d'Information Géographique).

**2. Recherche des pressions sur le terrain :**

Quatre remontées de rivières ont permis de reconnaître l'intégralité du cours aval et intermédiaire des drains principaux du bassin versant de la Case Navire.

**3. Entretiens avec les usagers et acteurs du bassin versant**

Des entretiens ont été menés avec les principaux usagers et acteurs du bassin versant (industriels, Odysse, CHP Colson, SPE, commune de Schoelcher, SMTVD, ...) pour déterminer la nature de leur activité, les pressions qu'ils exercent sur le milieu et faire le point sur leurs projets à venir.



un  
II

Le bassin versant de la Case Navire

ST



Regard d'une canalisation d'eaux usées débordant lors d'un épisode pluvieux

Neuf pressions majeures ont été mises en évidence. Leurs intensités ont été évaluées et leurs impacts sur le risque de non atteinte du bon état ont été hiérarchisés :

- 1. Prélèvements d'eau potable**
- 2. Curages**
- 3. Problèmes de réseau d'assainissement et d'ANC**
- 4. Prolifération végétale à l'aval (EEE)**
- 5. Déchets et VHU en bord de cours d'eau**
6. Rejets industriels et artisanaux
7. Obstacles à la continuité écologique
8. Elevages
9. Pollution diffuse par les produits phytosanitaires

Ces résultats ont été présentés au comité de pilotage de l'étude composé d'Odysse, de la CACEM, de la DEAL (SPEB), de la commune de Schoelcher et du PNRM. Des mesures de réductions d'impact ont été proposées.

## Seize mesures de réduction des pressions proposées

Seize mesures de réduction des pressions ont été définies. Des fiches détaillant ces mesures sont en cours de rédaction, elles seront présentées au comité de pilotage début du second trimestre 2015.

Les modalités d'application de ce plan d'action seront définies avec la DEAL et le comité de pilotage.



de  
au

La prise d'eau de Dumauzé en période de basses eaux

## Focus : Analyse économique Coût Efficacité du Programme De Mesures (PDM) – 2014

L'analyse coût-efficacité (ACE) effectuée par un prestataire privé, est une méthode et un instrument d'analyse économique. C'est **un outil d'aide à la décision destiné à l'évaluation de projets, de mesures et de politiques publiques**. L'ACE a pour but d'identifier le moyen le plus efficace, du point de vue économique, pour atteindre des objectifs fixés.

Dans le cadre de l'évaluation économique du PDM de Martinique, l'analyse coût-efficacité a permis d'argumenter de l'efficacité économique des mesures et/ou de combinaison de mesures de telle sorte à soutenir les choix des décideurs publics confrontés à une contrainte budgétaire forte. Elle permet d'optimiser la décision publique, et sélectionner les mesures les plus coût-efficaces.

Compte tenu du fait que le coût du PDM (498 M€) pour atteindre le bon état est supérieur à la contrainte budgétaire, cet analyse doit aider à financer des mesures, voire en enlever avant sa publication, dernières ne sont pas jugées assez « cout-efficaces » au regard de DCE et des disponibilités financières.

**La Martinique est le seul bassin à avoir réalisé cette approche de PDM.** Cela a été salué par le Ministère, puisque cette méthode en application lors du prochain cycle.



contrainte  
ainsi de

le bon état  
prioriser le  
si ces  
**l'objectif**

**chiffrage**  
devra rentrer

## Focus : Adaptation des STEP en filtres plantés de végétaux (FPV) au contexte tropical - 2014

### Etude Ponctuelle – Projet ATTENTIVE<sup>1</sup> (STEP FPR)

|                                |                              |                              |
|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Date de démarrage : début 2014 | Durée prévisionnelle : 5 ans | Etat d'avancement : en cours |
|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|

|  |
|--|
| Objectifs : réaliser le suivi de 2 STEP pilotes en filtre planté de végétaux afin d'optimiser leur performance |
|--|

<sup>1</sup>Assainissement des eaux usées adapté au contexte Tropical par Traitement ExteNsifsuTillsant des VEgétaux

|  |   |  |
|--|---|--|
| Référents ODE : LM, SB, LP   | Ressources internes : 2 agents, 90 jours terrain/agent réparti sur 1,5 an |  |
| Partenaires impliqués : IRSTEA, ONEMA, SICSM, COTRAM, Agence des 50 pas, SME, Office de l'Eau Guadeloupe |   |  |
| Prestataires : Prélèvement en régie<br>Analyses en laboratoire   | Type de contrat : convention  | Coût complet : 913 827 €<br>Participation ODE : 198 080 €<br>Subvention Onema -> ODE : 116 480 € |

### Contexte et objectif :

Face à la nécessité de développer des installations d'assainissement pertinentes pour **moins de 5 000 EH** dans les DOM, l'Irstea étudie notamment l'adaptabilité de la filière de traitement des eaux usées domestiques par les **filtres plantés de végétaux** (FPV) au contexte tropical. Le projet ATTENTIVE a été sélectionné par le Ministère de l'Ecologie en mars 2012 dans le cadre d'un appel à projets relatif à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. Le projet a reçu le grand prix du génie écologique 2014 dans la catégorie « gestion alternative des eaux usées et pluviales » décerné par la Ministre de l'Environnement.

Les STEP FPR ont déjà fait leur preuve dans l'hexagone et sont largement utilisées (3 500 stations).

#### Les avantages :

- Facilité de gestion, peu d'équipement électromagnétique ;
- Faibles coûts d'investissement et d'entretien ;
- Fiabilité du traitement azote/phosphore ;
- Accepte facilement les variations de charges (hydrauliques et organiques) ;
- Traite aussi les boues.

#### Les objectifs pour les Antilles sont :

- Optimiser le fonctionnement : performance maximale pour une surface minimale ;
- Démocratiser la mise ne place d'une telle filière dans les petites collectivités ;
- Le transfert de compétences techniques (conception, réalisation, suivi) vers les structures locales ;
- Améliorer la capacité d'expertise de l'ODE.

### Les STEPS pilotes

| Commune            | STEP            | Capacité | Maitre d'ouvrage exploitant | Etat                          |
|--------------------|-----------------|----------|-----------------------------|-------------------------------|
| <b>Le François</b> | Mansarde Rancée | 1 360 EH | SICSM / SME                 | En service (240 eH raccordés) |
| <b>Le Diamant</b>  | Taupinière      | 1 200 EH | SICSM / Cotram              | En service (150 eH raccordés) |



Figure 1 : STEP de Taupinière au Diamant - 1er étage – photo aérienne



Figure 2 : STEP de Mansarde Rancée au Robert – photo aérienne

### Etapes de réalisation et état d'avancement :

| Etapes | Point d'action   | Etat                          | Observation              |
|--------|--|-------------------------------|--------------------------|
| 1      | Choix du mode de suivi expérimentale : Régie vs prestation<br>2 agents ODE, achats de préleveurs automatique | <b>finalisé</b>               | Suivi en régie           |
| 2      | <b>CONVENTION ONEMA - ODE</b>  | <b>finalisée &amp; signée</b> |                          |
| 3      | <b>CONVENTION multi-partenaires</b>  | <b>finalisée &amp; signée</b> |                          |
| 4      | séminaire ATTENTIVE en Martinique : février 2014   | <b>finalisé</b>               | Réunion COPIL            |
| 5      | Formation au prélèvement et au suivi de STEP (Irstea – Lyon) : juin 2014                                     | <b>finalisé</b>               | Choix de la date         |
| 6      | Formation : journées techniques EPNAC (Montpellier) Septembre 2014   | <b>finalisé</b>               | Lucas                    |
| 7      | séminaire ATTENTIVE en Martinique : Novembre 2014  | <b>finalisée</b>              | Bilans 24h expérimentaux |
| 8      | <b>Suivi expérimental des STEP (ODE)</b>   | <b>Début fin 2014</b>         | <b>Durée de 3 ans</b>    |
| 9      | Semaine technique en Martinique. Tests sur les plantes, bilans 24h STEP et réunion Copil                     | Mars 2015                     | Venue d'Irstea           |
| 10     | Poursuite des bilans expérimentaux dès la montée en charge des STEP – 2015/2016                              | A venir                       | Courant 2015             |

Le projet ATTENTIVE a reçu le 1<sup>er</sup> prix national du génie écologique dans la catégorie « gestion alternative des eaux usées et pluviales ». Ce prix a été décerné par la Ministre de l'environnement (M<sup>me</sup> Royal) aux partenaires du projet ATTENTIVE en octobre 2014.





# Bilan de la qualité des milieux aquatiques de Martinique

2012-2013

Version provisoire



Avril 2015

## Sommaire

**Le suivi de la qualité des milieux aquatiques de Martinique..... 4**

**1.La qualité des rivières de Martinique..... 5**

- ☞ Les pesticides..... 6
- ☞ Focus sur le chlordécone..... 8
- ☞ La biologie..... 9
- ☞ Les autres paramètres..... 11
- ☞ Synthèse..... 12

**2.La qualité des eaux souterraines de Martinique..... 13**

- ☞ Les nitrates..... 14
- ☞ Les pesticides..... 15
- ☞ Les micropolluants minéraux..... 16
- ☞ Synthèse..... 17

**3.La qualité des eaux littorales de Martinique..... 18**

- ☞ Le suivi du littoral martiniquais..... 19
- ☞ La chimie..... 21
- ☞ La physico-chimie..... 22
- ☞ Le phytoplancton..... 23
- ☞ Les récifs coralliens..... 24
- ☞ Les herbiers..... 25
- ☞ Synthèse..... 26

## Avertissements

Ce document a pour objectif la valorisation des données obtenues par l'Office De l'Eau dans le cadre des réseaux de suivi des milieux aquatiques de la Martinique. Il est destiné au grand public et traite chaque problématique de manière synthétique.

**Les professionnels et les associations qui souhaitent avoir une information exhaustive sur une problématique précise sont invités à contacter directement l'Office De l'Eau.** Les données brutes qui ont contribué à cette valorisation sont disponibles sur demande.

Les cartes présentées dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) sont établies sur la base d'une méthodologie fixée par la l'Union Européenne (UE) qui s'applique à tous les pays membres de l'UE. Cette méthode permet de comparer l'état des milieux aquatiques de tous les bassins européens mais présente en revanche l'inconvénient de masquer des problématiques locales. **Les cartes présentées ici sont établies sur la base d'une méthodologie propre à l'Office De l'Eau Martinique adaptée au contexte martiniquais et à la diffusion au public. Les cartes présentées ici peuvent donc être différentes de celles du SDAGE.**

Ce document traite de la qualité de milieux naturels. **Les données et cartes diffusées dans cet ouvrage n'ont pas vocation à répondre aux questions concernant les autres usages de l'eau tels que la qualité de l'eau potable ou des eaux de baignade.**

Pour en savoir plus sur la qualité de l'eau potable et des eaux de baignade, rendez vous sur le site de l'Agence Régionale de la Santé de Martinique : [www.ars.martinique.sante.fr/](http://www.ars.martinique.sante.fr/)



3

## II Une gouvernance cohérente par le développement d'un pilotage stratégique et par les interventions

*Mieux comprendre pour agir ensemble*

## **A) Les actions relatives à la gouvernance de l'eau**

- Appui aux Contrats de milieux et conventions de partenariat
- Formation des acteurs de l'eau : un focus sur la formation des vidangeurs illustre le bilan annexé au rapport
- Assistance technique aux maîtres d'ouvrage : un bilan exhaustif de réalisation de cette mission depuis sa mise en œuvre figure en pièce jointe

Des partenariats ont été recherchés dans tous les domaines, avec les différentes catégories d'acteurs, qu'ils soient publics ou privés, nationaux ou territoriaux.

### **Focus : Etude Emergence des Politiques de territoire – Programmée 2014 / Réalisation 2015**

**L'Objectif** : Développer les politiques de territoire pour une mise en œuvre du SDAGE efficiente.  
Phase 1 : réaliser l'étude préalable pour l'émergence de contrats de territoire sur des zones à enjeux (Capot, Blanche, la Manche, baie de St Pierre ...)

Cette étude sera menée dans une forme de **méthodologie innovante** puisqu'elle sera réalisée par **une Mission Jeunes Experts (MJE) de l'ISTOM (Ecole d'ingénieur D'agro développement International)**, via une convention de recherche.

Cette MJE, composée de (10) dix étudiants de 4ème année de l'ISTOM fournira une expertise pour le compte de l'ODE avec un accompagnement et un suivi d'une équipe pédagogique de l'ISTOM. L'Agence des Aires Marines Protégées et l'Ifremer, commanditaires secondaires constitueront un appui logistique, technique et financier.



*Etablissement ISTOM*

Le premier objectif de la mission est de faire un **état des lieux des politiques de territoire martiniquaises** (fonctionnement, impacts, efficacité...). Le second objectif est de **repérer les territoires** où le croisement d'enjeux environnementaux et de dynamiques d'acteurs convergent pour **faciliter le montage de contrats de milieux**, ou toute autre démarche pertinente.

### ***De janvier à octobre 2015, la mission est divisée en 3 phases :***

- **La phase pré-terrain (de janvier à juin)** permettra l'élaboration de la **méthodologie** de travail et la réalisation d'une étude **bibliographique** (documents SDAGE, PDM, Contrats de baie et de rivière etc.) Seront identifiées durant cette phase, les zones pertinentes (en fonction des enjeux environnementaux prioritaires et des acteurs identifiés) à la mise en place de contrats de milieux afin d'atteindre les objectifs du SDAGE.

- **La phase terrain (de juillet à août)** sera consacrée à la réalisation d'**enquêtes** auprès des acteurs identifiés ainsi qu'à l'analyse et l'observation du contexte et des spécificités du terrain. Hebdomadairement, un compte rendu des avancées et des résultats permettra d'assurer un bon déroulement de l'étude et de réajuster ou aiguiller si nécessaire.

- **La phase post terrain** (de septembre à octobre) sera réservée à la **rédaction des livrables** non inclus dans la phase terrain pour une restitution aux commanditaires et aux professeurs afin de valider les conclusions et les propositions

## Focus : Formation des Vidangeurs – 2014

### Les chiffres

| Nombre de sociétés agréées | Estimatif du nombre de vidangeurs salariés (13 retours sur 16 entreprises) | Nombre de société inscrite à la formation | Nombre de vidangeurs salariés formés |
|----------------------------|--|---|--------------------------------------|
| 16                         | 40   | 4   | 20                                   |

### **Le Bilan de la formation par les stagiaires**

Les points positifs : connaissance des nouveaux systèmes agréés et des bonnes pratiques de vidange.

Les points négatifs : manque de terrain/pratique et pas assez de films d'illustration



*Désobstruction des toilettes à l'ODE par un vidangeur agréé ayant suivi cette formation*

### **Les Perspectives d'évolution**

Malgré la prise en charge par l'Office de l'Eau de la logistique (salle, repas, matériel, organisation,...) et de 40% du coût pédagogique (Participation entreprise et organisme de formation propre à l'entreprise), seule 4 entreprises se sont inscrites à la formation avec une participation de 90 % en moyenne de leur salarié. Il s'agit, néanmoins, des entreprises les plus importantes l'île dans ce domaine.



de

Afin de mobiliser les plus petites entreprises, une enquête est en cours auprès de la Chambre de Métiers pour identifier celles relevant de l'artisanat. Une session pourrait être dispensée pour ces entreprises en fonction du résultat de cette enquête

*Utilisation d'un coco sec et de serpillère dans les secondes toilettes pour éviter la remontée d'eau lors de l'aspiration*

## **B) La rationalisation des interventions**

Plusieurs actions ont concrétisé cet objectif : elles constituent un véritable levier au service de la préservation de la ressource et des milieux.

- La mise à jour des procédures d'instruction des dossiers d'aides et de redevances.

- La qualité des travaux de la commission technique d'instruction des dossiers d'aides. C'est ainsi que l'opportunité des projets et leur niveau de priorité ont été définis par l'examen de plusieurs critères (non exhaustifs) : l'intérêt pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, l'innovation/exemplarité/reproductibilité, la contribution aux plans d'actions et aux programmes Européens (DCE, ERU, baignade..), nationaux et régionaux, la gestion intégrée et la solidarité territoriale, la qualité des moyens de suivi et d'évaluation, les coûts et disponibilités budgétaires. Des éléments de conditionnalité sont également considérés : la complétude administrative des dossiers, le respect des obligations réglementaires, être à jour de ses redevances de bassin et le lancement immédiat ou à court terme des opérations.

- L'organisation des contrôles, sur pièces et sur place, des déclarations des redevances et le suivi régulier des réalisations des projets. - La qualité des relations entretenues avec les exploitants et les redevables.

Des bilans spécifiques sont présentés en annexe

## **III La valorisation des actions et données par des pratiques éco-citoyennes, par les techniques de communication modernes, par l'activité de l'Observatoire de l'eau et par la coopération internationale**

### **Communiquer pour mieux comprendre et agir...**

#### **A) Les pratiques et les techniques de communication**

Toutes les actions de communications réalisées de Janvier à Septembre 2014 figurent dans le bilan détaillé lors de la réunion du Conseil d'Administration de Septembre 2014. Les actions de la fin de l'année sont citées ci-après. L'année 2014 aura été marquée par plusieurs faits marquants.

#### **Les manifestations événementielles**

- **Novembre 2014 : Le Salon de l'Agriculture**

Les 21, 22 et 23 novembre derniers, La collectivité régionale a reconduit l'événement. Cette année, le salon était placé sous le thème de l'innovation.

L'Office De l'Eau de l'eau, a établi un partenariat avec la chambre d'agriculture pour la diffusion de 250 brochures sur les Aides allouées aux Agriculteurs imprimées pour l'occasion.

- **Fête de la Science 2014**

Cette année le Carbet Des Sciences n'a pas renouvelé le traditionnel village des sciences. La Fête de la science 2014, qui s'est tenue du 1er au 6 décembre 2014, a privilégié les actions de terrain à thématiques multiples.

Lors de cette manifestation, l'ODE a développé deux thématiques :



- **Les cycles naturels et de consommation de l'eau** avec des ateliers à Cœur Bouliki, mis en place en partenariat avec le Carbet Des Sciences, qui ont accueilli 279 personnes dont 6 adultes en deux jours.
- **L'Eau dans l'industrie**, illustrée par une visite de la SARA avec une classe de 24 élèves de 4ème du Collège Euzhan Palcy.

### Les animations pédagogiques

L'ODE, par l'intermédiaire de ses deux animateurs intervient tout au long de l'année auprès d'un public scolaire, mais aussi du grand public. Ils sont garants de la rationalisation des actions de communication et de la sensibilisation de l'ODE auprès du grand public, des scolaires, des professionnels et de ses partenaires, mais aussi la mise à jour, révision et création d'outils pédagogiques mieux adaptés. Ils interviennent également en milieu scolaire, en centres de loisirs sans hébergement et pour le grand public avec 4 animations par mois, afin de libérer du temps pour d'autres projets.

Au total, près de **586** enfants et adultes ont été sensibilisés entre Janvier et Décembre 2014.

### La Campagne Plages et Rivières Propres, une décennie de sensibilisation.

Pour la dixième année consécutive, du 15 juillet au 15 août, l'Office De l'Eau organisait la campagne « Plages et Rivières Propres ». Pour marquer cette édition anniversaire l'ODE a accentué sa visibilité sur les réseaux sociaux et les différents médias de l'île. Une conférence de presse a signé le début de cette campagne, accompagnée d'un nouveau spot de sensibilisation. Au 15 août 2015, 8339 personnes avaient vu nos publications et 122 d'entre elles ont aimé notre page Facebook.

Dans le cadre de cette campagne de communication, 38 manifestations ont été organisées dans toute la Martinique par l'ODE et ses partenaires institutionnels, publics et privés. Des opérations de différentes natures ont été menées :

- **Des actions de terrain** : randonnées, collectes de déchets, ateliers ludiques, tri et collecte des déchets de pêche, etc.
- **Des actions sur le littoral** : plongée sur le littoral de la baie de Fort-de-France, nettoyage de fonds marins, de plages, de mangroves, sensibilisation des plaisanciers et des vacanciers, et découverte de la biodiversité, etc.
- **Des actions de sensibilisation** : protection de l'environnement aquatique, tri des déchets et gestes éco-responsable en mer...

C'est aussi à cette période que le sentier sous-marin de l'ilet Thierry au François, a été inauguré par le Carbet des Sciences en partenariat avec l'ODE.

En conclusion, cette dixième campagne Plages et Rivières Propres s'est démarquée des précédentes en ce sens qu'elle a dressé un bilan des actions menées depuis ses débuts, en 2005.

Elle a marqué la fin d'un cycle et connaîtra désormais des changements progressifs : ses opérations ne se dérouleront plus uniquement durant la période estivale, et un



éco-label, né des nombreux constats et nécessités de terrain, est en cours d'élaboration.

### **Journée Mondiale de l'Eau 2014 : L'eau, cette formidable source d'énergie...**

Le 22 mars 2014, l'ODE a réuni de nombreux acteurs de l'énergie et de l'eau en Martinique. C'est ensemble qu'ils ont concrètement illustré ce thème au moulin hydroélectrique du Gros Morne, où plus d'une centaine de personnes ont visité les ateliers et les animations mises en place. Pour l'occasion, EDF, les espaces info-énergie de la CACEM, de l'Espace SUD et du CAUE se sont joints à cette opération de l'Office, à laquelle participaient également certains des partenaires historiques de l'ODE : le Carbet des Sciences et la Société Martiniquaise des Eaux.



EDF, les espaces info-énergie de la CACEM, de l'Espace SUD et du CAUE se sont joints à cette opération de l'Office, à laquelle participaient également certains des partenaires historiques de l'ODE : le Carbet des Sciences et la Société Martiniquaise des Eaux.



### **Un partenariat renforcé entre l'ONF, le PNRM et l'ODE.**

La signature de la convention tripartite a permis de faciliter les échanges et la collaboration entre ces trois institutions en termes d'animation, de partage d'expertise dans leur domaine respectif et dans la création d'outils pédagogiques.

La création du sentier ludique de découverte « Entre eau et forêt » sur le site de Cœur Bouliki en est un parfait exemple. Dans le cadre de cette convention l'ODE a apporté son expertise dans la réalisation des panneaux pédagogiques sur l'eau.

### **Le partenariat avec le Carbet des Sciences reconduit !**

Grâce à ce partenariat, l'ODE a pu faire appel aux animateurs du Carbet des Sciences pour assurer la continuité de ses missions d'animation et prêter main forte aux agents de l'Office lors d'actions telles que de la Journée Mondiale de l'Eau et les opérations Plages et Rivières Propres. Cette coopération a également permis un



échange de pratiques constructif et la création d'outils pédagogiques adaptés aux besoins d'animation de nos structures.



## Un nouveau souffle pour le Projet Pédagogique Eau (PPEau)!

Après un sommeil de près de deux ans, le PPEau a été ranimé suite à la signature d'une convention d'adaptation et de cession des droits entre l'ODE et le Réseau École et Nature. Un comité de pilotage a été reconstitué. Il se compose désormais de représentants de l'Office, du Réseau Canopé (ex-CRDP), du Carbet des Sciences, et du Rectorat. Ce Comité se réunira sous peu afin de construire ensemble, la stratégie de développement du projet



En 2014, l'ODE a décidé de répondre à cette problématique par la signature d'une convention avec le bimestriel environnemental Fey, à des fins de vulgarisation scientifique : 4 articles ont paru, dont deux sur les aides de l'ODE aux agriculteurs et aux industriels.

Par ailleurs, une convention de 6 mois a été signée avec KMT pour 6 émissions télévisées afin de permettre aux martiniquais de mieux appréhender l'Office et ses missions. À ces médias traditionnels sont venus s'ajouter des campagnes de communication majoritairement numériques. Pour finir, L'ODE a publié et diffusé l'Atlas et un Bulletin des pesticides en rivières.



## Quoi de neuf sur la toile ?

Le tri des informations et la révision du squelette du site internet ont été poursuivis en 2014. Les informations sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, les événements, les campagnes de communication de l'ODE et de ses partenaires sont régulièrement mises en

ligne. Ces efforts sont récompensés par l'augmentation de la fréquentation du site, 300 visiteurs en moyenne par mois, la deuxième meilleure moyenne historique depuis la création du site, la première datant de 2008, lors de la refonte du site précédent. Un tournant stratégique en matière de canal de communication a été pris au mois de juillet 2014 par l'Office De l'Eau : l'utilisation des réseaux sociaux, comme Facebook, Twitter et Instagram a permis à l'ODE d'élargir sa cible de campagnes d'information et de sensibilisation. Ces plateformes se font le relais des informations du site institutionnel mais également celui d'infos insolites et ludiques glanées sur internet. Un changement nécessaire, qui correspond à l'évolution des comportements de consommation de l'information des martiniquais.

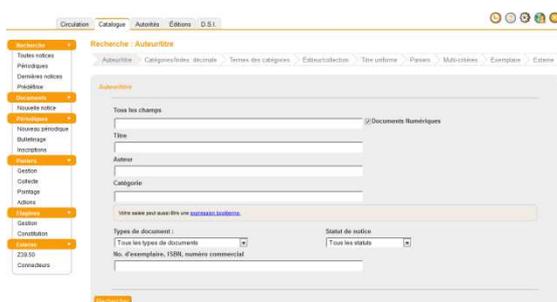


## La création d'une nouvelle Commission

Pour répondre aux demandes récurrentes d'aides des acteurs locaux, une commission d'instruction des actions et des aides de communication de l'ODE Martinique a été constituée.

Cette dernière est composée d'un représentant de l'ODE, du Comité Martiniquais de la Randonnée Pédestre, de l'ONF, du CARBET des SCIENCES, du PNRM, de l'association SEVE, du Conseil Régional, du Conseil Général, et de la DEAL. Les membres sont chargés d'émettre un avis circonstancié, destiné aux administrateurs de l'ODE, sur les demandes d'aides portant sur l'axe 6 du Programme pluriannuel d'Intervention « Former et informer les usagers et acteurs de l'eau » et de contribuer à la définition des stratégies des actions d'information, de sensibilisation, d'éducation élaborées et réalisées dans le cadre de divers partenariats.

## Un peu d'ordre dans ce chaos!



L'ODE bénéficie aujourd'hui d'une base de données documentaire opérationnelle régulièrement mise à jour par les assistantes des services de communication, de direction générale et adjointe. Le nom de ce petit miracle ? PMB, un système intégré de gestion de bibliothèque, qui nous permet de recenser et classer les innombrables documents papiers et numériques de l'Office. Il servira, à terme, d'outil de

recherche dont le grand public pourra se servir.

Exécution de l'action Nombre d'exemplaires par localisation / section

[Modifier](#) [Exécuter](#)

**Ligne 0 :** select location\_libelle as Localisation, section\_libelle as Section, count(\*) as Nombre from exemplaires, docs\_location, docs\_section where idlocation=expl\_location and idsection=expl\_section group by location\_libelle,section\_libelle order by 1,2

| Localisation      | Section               | Nombre |
|-------------------|-----------------------|--------|
| Documentation ODE | Accueil               | 120    |
| Documentation ODE | Direction             | 88     |
| Documentation ODE | Observatoire de l'eau | 4      |
| Documentation ODE | Service communication | 617    |
| Documentation ODE | Service technique     | 163    |



## B) L'activité de l'observatoire de l'eau, véritable outil de vulgarisation des données et d'appui à la gouvernance

Elle est retracée dans un document annexe. En 2014, **29 746** utilisateurs ont ouvert **38 356** sessions et lus **88 887** pages sur le site de l'Observatoire de l'eau. Cela représente **82 visiteurs uniques par jour** en moyenne sur le site, pour **244 pages lues quotidiennement**.

## C) La coopération internationale : le projet Haïti - 2014



Dans le cadre du deuxième PPI, les administrateurs ont voté une disposition donnant la possibilité de consacrer 1% du budget de l'établissement pour des actions de coopération décentralisée. L'ODE possède désormais des moyens concrets avec 50 000 € annuels budgétés pouvant être mobilisés.

En septembre 2014, une mission d'agents ODE (Sylvie BOUDRE et Gaëlle HIELARD) accompagnés de l'ONG ESA (qui porte le projet de coopération) a permis d'évaluer et de dimensionner les projets Haïtiens.

En effet, l'ODE s'est engagé en Haïti sur deux volets : une adduction d'eau potable dans un orphelinat « my Father House » à Port-au-Prince (200 enfants) et un projet de réalisation d'une adduction d'eau potable pour la commune de Thiotte (dans le Sud d'Haïti, population jusqu'à 70 000 personnes). La mission de terrain a permis de cerner plus précisément les deux projets.

### **Orphelinat.**



Dans l'orphelinat il s'agira de mettre en œuvre une adduction d'eau à partir d'un puits existant. La faisabilité de l'équiper d'une pompe solaire devra être étudiée, ainsi que la construction d'un mini réseau jusqu'aux différents bâtiments. L'aspect « eaux usées » devra être traité.

L'évaluation financière reste à faire.

### **Thiotte.**



La visite terrain a permis d'évaluer le besoin technique de cette AEP, lequel s'est révélé plus important qu'une simple réparation de tuyau principal avec la réhabilitation du système, envisagée au départ. En effet, le système tel que conçu actuellement (adduction principale posée au fond du lit du cours d'eau, ou accroché à la paroi de la montagne, tuyau en PVC donc fragile et subissant des cassures récurrentes) n'est pas pérenne.

C'est la raison pour laquelle, le redimensionnement de ce chantier est en cours de réflexion. La réhabilitation de cette AEP est envisagée par projet de forage en système karstique (nappe d'eau dans la montagne) puis la mise en place d'un château d'eau et une adduction gravitaire vers le réseau préexistant. La faisabilité technique doit être étudiée (capacité de la nappe, possibilité de forage au vu du site reculé, etc). Le BRGM, partenaire via une convention, réalisera l'AMO de l'étude hydrogéologique préalable et de la réalisation du forage et la réception du chantier. Leur connaissance du terrain en Haïti est un atout majeur.

De plus, un programme d'accompagnement sur la récupération du pluvial chez le particulier est envisagé et une recherche de diversification des ressources pour les quartiers alentours. C'est tout le schéma d'eau potable qui est à réfléchir sur la commune. En termes de gouvernance, ce projet s'inscrit dans un accord de **coopération décentralisée** actuellement à l'étude avec l'Espace Sud Martinique et l'Arrondissement de Belle Anse en Haïti où se situe la commune de Thiotte. Localement, le Ministère de l'Eau encourage l'engagement de l'ODE dans cette région où la problématique de l'accès à l'eau est cruciale.



**Le dimensionnement économique du volet eau pour Thiotte** (environ 500 000€) dépassera les capacités budgétaires du 1 % Oudin de l'ODE. Pour ces raisons, des recherches de cofinancement sont en cours, à commencer par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, notre partenaire. D'autres Agences sont sollicitées dans ce cadre (Adour Garonne avec la Communauté Urbaine de Bordeaux) et des acteurs privés, tels que la Lyonnaise des Eaux (SME), se sont déclarés volontaires pour participer au projet. Ainsi, en attendant la mise en œuvre de cette AEP (à horizon 2016), et pour permettre la remise en eau du bourg de Thiotte (30 000 habitants en situation d'urgence), la réparation du tuyau principal et la mise en place d'une pompe seraient la solution, certes provisoire pour 2015, mais nécessaire.

Une seconde mission fut réalisée du 1<sup>er</sup> au 7 mars 2015 pour l'étude de faisabilité hydrogéologique (commande ODE au BRGM).



#### **IV Le fonctionnement dynamique de l'administration**

La qualité du fonctionnement des instances délibérantes et de l'organisation exécutive, administrative et financière a ponctué la production performante, efficiente des actes ordinaires de gestion.

## **A) Les actes ordinaires de gestion**

Le règlement des affaires de l'Office, par son conseil d'administration, s'est effectué lors des trois réunions qui se sont tenues respectivement les 14 mars, 19 septembre, et 12 décembre 2014. Les principales décisions ont été matérialisées par 101 extraits de délibérations rendus exécutoires par leur dépôt à la préfecture, au contrôle de légalité et publiés au recueil des actes administratifs du département. Elles ont concerné outre le budget, le compte financier, l'organisation générale des services, la mise en œuvre de plusieurs volets du 2ème PPI, dont l'attribution d'aides et la collecte des redevances.

Le suivi de l'application des délibérations du conseil, l'exécution du budget et le fonctionnement des services, assurés sous la responsabilité de la directrice, ordonnateur des dépenses et des recettes, ont généré la signature de conventions financières ou de partenariats, des mandats et des titres de recettes et le renouvellement des contrats détaillés lors des précédentes réunions.

Aucun problème de trésorerie n'a été relevé. Le délai de traitement des mandatements est le plus bas sur la Martinique. L'ODE n'a pas de dettes financières.

La dématérialisation des opérations comptables et budgétaires a continué par la mise à niveau du logiciel informatique de gestion financière, le toilettage du fichier des tiers et des tests avec les services des finances de l'Etat.

Le concours des services logistique et du centre informatique du département a contribué largement à la qualité des travaux réalisés. Ces prestations en nature n'ont pas fait l'objet d'évaluation financière et de traduction comptable au compte financier.

Outre les conventions de partenariat, plusieurs contrats et conventions ont été signés ou renouvelés, dans le cadre de marchés publics passés selon la procédure telle qu'elle ressort du règlement adopté le 15 avril 2005 et modifié en 2009, 2010 et 2012, l'ensemble des marchés étant des MAPA (marchés à procédure adaptée).

## **B) La gestion des ressources humaines et le management participatif**

L'efficacité des moyens techniques et logistiques déployés, couplée à la perspicacité des actes de gestion des ressources humaines par un management participatif privilégiant le pilotage administratif stratégique ont participé à une certaine cohésion sociale et à un haut niveau de performance, d'expertise de l'institution. L'on peut citer :

- Des recrutements en renfort d'ingénieurs, de volontaires au service civique et d'occasionnels
- Le plan de titularisation de 5 agents en application de la législation sur la résorption de la précarité : ce qui portera le nombre de titulaires à 19 sur 21 agents permanents
- Des formations en exécution du plan pluriannuel de formation, complétées de participations à divers séminaires locaux et nationaux
- L'accueil de stagiaires de tout niveau
- La réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels en vue d'une amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail

- Les comités de pilotage et de coordination
- Les réunions de services et interservices (un mercredi dit « bleu » par mois pour la présentation des métiers et des dossiers stratégiques en cours)
- Les sorties pédagogiques
- La panoplie de prestations d'action sociale servies à l'ensemble des collaborateurs
- Les outils transversaux de programmation (ZIMBRA) et de suivi de l'activité (SMARTSHEET)
- Les guides de procédures, (vadémécums), l'harmonisation des écrits et de la charte graphique
- L'émergence d'actions du plan de communication interne
- Le début du diagnostic des conditions de travail opéré par l'ARACT

Tous ces actes témoignent de l'ampleur des tâches accomplies pour atteindre les objectifs ambitieux de concrétisation des missions de l'Office arrêtés par les administrateurs.

**Ils ont contribué au maintien du haut niveau de performance, d'efficience et de légitimité de cette jeune institution dans le panel des acteurs de l'eau, tant auprès du grand public que des autres organismes publics et privés locaux, caribéens, nationaux et européens.**

Il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur ce rapport de gestion de l'exercice 2014.





